

Les deux prêtres ne purent se quitter sans admirer les soins maternels dont les petits de la terre sont l'objet de la part de la Providence.

De retour chez lui, le bon curé de Saint-Antoine alla voir les parents adoptifs de la jeune orpheline, et leur raconta toute l'histoire de celle qu'ils appelaient leur fille chérie.

Ses deux auditeurs étaient suspendus à ses lèvres. Ce récit leur semblait si extraordinaire ! Ils allaient de surprise en surprise, et ne furent pas longtemps sans soupçonner le dénoûment.

—Mais c'est l'histoire de notre enfant ? s'écrièrent-ils.

—Vous l'avez dit, reprit le prêtre.

Alors, reconnaissants et attendris, les deux fervents chrétiens se jettent à genoux, et, les yeux pleins de larmes, prononcent ces touchantes paroles :

—Oui, Marie appartient à Dieu ! Qu'il la prenne, nous la lui donnons de grand cœur : elle sera la consolatrice des malheureux et des abandonnés.